



BANK OF ALGERIA

COMITE DES OPERATIONS DE POLITIQUE MONETAIRE (COPM)

Communiqué de presse

Le Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie s'est réuni, le Lundi 14 septembre 2020, en session ordinaire.

Cette session a été consacrée à la revue des principales évolutions de la situation monétaire et financière du pays, notamment les perspectives d'évolution à court et moyen terme des ressources des banques, de l'inflation et des crédits à l'économie.

A la lumière de ces évolutions et de leurs perspectives à moyen terme, le Comité des Opérations de Politique Monétaire, a décidé :

1. de réduire le taux de réserve obligatoire de 6 % à 3 %.
2. l'activation des opérations principales de refinancement à un (1) mois.

Ces décisions permettront de libérer, pour le système bancaire des montants additionnels de ressources, et mettre ainsi, à la disposition des banques et établissements financiers, des moyens supplémentaires en faveur du financement de l'économie nationale et du soutien de l'activité économique.